

Info - Australie : la Chambre des députés reconnaît le génocide des Assyriens

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise universelle](#), [En Une](#)

Date : 13 mai 2016



Dans une initiative historique et sans précédent, la Chambre des députés du Parlement australien a voté le 2 mai dernier à l'unanimité, majorité et opposition confondue, une résolution reconnaissant le génocide dont sont victimes les chrétiens assyriens en Irak comme en Syrie. Voici la traduction inédite en français du texte de cette résolution.

La Chambre des députés 1. reconnaît que le peuple assyrien, qui est de religion chrétienne, est un peuple premier et autochtone en Irak et en Syrie ; 2. est préoccupé par le nettoyage ethnique et culturel du peuple assyrien par l'État Islamique en Irak et au Levant (EIL), par les assassinats systématiques du peuple assyrien et les destructions des anciennes cités, églises et objets fabriqués assyriens ; 3. reconnaît les meurtres et les enlèvements ciblés du clergé assyrien et la destruction par l'EIL d'un nombre documenté de 45 églises assyriennes entre juin et juillet 2014 ; 4. reconnaît le déplacement forcé de centaines de milliers d'Assyriens par l'EIL depuis son invasion en Irak et en Syrie, particulièrement à Mossoul et dans la plaine de Ninive en Irak, et dans la région de la Khabour en Syrie (province d'Hassaké) ; 5. déclare que le traitement du peuple assyrien par l'EIL est une violation flagrante des droits de l'homme aux termes de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; 6. remarque que le 24 mars 2015, le conseil des ministres irakien, sous la présidence du Premier ministre Haider Al-Abadi, a promulgué une déclaration unanime stigmatisant les crimes commis par l'EIL (Daesch) contre des civils kurdes, chrétiens, yézidis et shabaks, de crimes de génocide ; 7. remarque en

outre que le département d'État des États-Unis et le Parlement européen ont récemment admis que les atrocités de l'EILIL étaient un génocide ; 8. s'associe aux récentes remarques du secrétaire d'État des États-Unis, John Kerry, qualifiant l'EILIL de « génocidaire par auto proclamation, par son idéologie et par ses actes » ; 9. exhorte le conseiller spécial pour la prévention du génocide des Nations Unies d'émettre des recommandations via le secrétaire général au Conseil de sécurité, afin qu'il reconnaisse, empêche et mette un terme aux crimes commis par l'EILIL ; 10. reconnaît et condamne a) le génocide en cours mené par l'EILIL contre les minorités autochtones en Irak, y compris le peuple assyrien, sur des bases religieuses, culturelles et ethniques ; b) le déplacement forcé de centaines de milliers d'Assyriens et de personnes d'autres minorités, qui a suivi la prise de contrôle par l'EILIL du nord-ouest de l'Irak ; c) le meurtre systématique, les enlèvements et le trafic humain de minorités, et d) la destruction des antiques cités et lieux saints assyriens ; 11. réaffirme les droits des chrétiens et des autres membres de minorités en Irak à vivre en paix et dans la liberté, et lance un appel pour que toutes les démarches soient faites afin de garantir à chaque membre de ces minorités affectées de vivre librement en Irak ; 12. prend note des aspirations du peuple assyrien à l'établissement d'une région autonome dans la plaine de Ninive, et se réjouit de l'accord de principe du gouvernement irakien [sur cet établissement] ; et 13. lance un appel pour que les droits des Assyriens soient respectés dans la reconstruction de l'Irak et de la Syrie d'après l'EILIL.

Source?: AINA – © CH pour la traduction.

Source Christianophobie Hebdo.

[Abonnez-vous](#) et recevez les 4 premiers numéros gratuitement